



AROÉVEN ORLÉANS-TOURS

4 Rue Marcel Proust 45000 ORLÉANS

Tel : 02.38.79.46.11

email : aroeven.centre@aroeven.fr

Photo

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025

Nom du séjour : **EVASION CORSE**

Date du séjour : du **01/08/2025** au **14/08/2025**

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance : Age :

Sexe : F ☐ M ☐ Nationalité : Classe :

RENSEIGNEMENT RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

RESPONSABLE de l'enfant : PÈRE ☐ MÈRE ☐ REPRÉSENTANT LÉGAL ☐

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Email : Tél.1 : Tél.2 :

➔ En cas d'urgence pendant le séjour, merci de nous indiquer comment nous pouvons vous joindre 24h/24 et 7j/7

Tél.1 : Tél.2 :

LE CAS ÉCHÉANT : coordonnées de l'éducateur(rice) ou de l'assistant(e) social(e) en charge du jeune joignable avant, pendant et après le séjour :

NOM : PRÉNOM :

Email : Tél.1 : Tél.2 :

N° Sécurité Sociale :

Adresse de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

Joindre la copie de l'attestation de droits à l'assurance maladie + la copie de la carte de mutuelle recto/verso

➔ L'Aroéven fait l'avance des frais médicaux durant le séjour. Le montant de ces frais est à régler à la réception de la facture.

FICHE SANITAIRE

Merci de noter soigneusement toutes les indications que vous jugez utiles à communiquer à l'équipe d'animation dans la fiche sanitaire ci-jointe : comportement de l'enfant, recommandations particulières, régime alimentaire...

Joindre la photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de votre enfant. S'il n'est pas à jour de ses vaccinations obligatoires, merci de joindre impérativement un certificat médical de non-contre-indication à la vie en collectivité

DÉCLARATION DU RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

(Cette déclaration devra obligatoirement être remplie et signée par le responsable légal de l'enfant)

Je soussigné(e) (nom, prénom du responsable) :

Agissant en qualité de Père ☐ Mère ☐ Représentant légal ☐

Autorise (nom, prénom du jeune) :

- A participer au séjour

- A pratiquer les activités proposées dans le cadre du séjour.

Je déclare :

1. M'engager à prendre connaissance des conditions générales des séjours.
2. M'engager à prendre contact par courrier, mail ou téléphone avec l'association pour lui transmettre toutes les informations concernant le jeune, nécessaires au bon fonctionnement du séjour.
3. M'engager à lire avec le jeune et à signer l'engagement moral ci-dessous.
4. M'engager à tenir informé l'enfant sur la destination du séjour ainsi que sur les activités proposées.
5. M'engager à payer tous les frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation avancés par l'Aroéven qu'ils soient remboursés ou non par la sécurité sociale. Les feuilles de soins vous seront envoyées à réception du règlement pour vous faire rembourser par votre CPAM.
6. Dégager la responsabilité de l'AROEVEN avant l'heure de regroupement et après la dispersion du groupe indiquée dans la convocation de départ – retour.
7. M'engager, en cas de renvoi pour raison d'inadaptation, à prendre à ma charge les frais dus à un retour individuel de mon enfant ainsi que les frais d'accompagnement d'un animateur et à renoncer à toute demande de remboursement de séjour.
8. M'engager en cas de vol, vandalisme, détérioration, vol ou perte d'affaire personnel (ex : portable, console...) à ne pas tenir l'Aroéven pour responsable.
9. **Droit à l'image** : Merci de bien vouloir signer « la demande de cession de droit à l'image » ci-jointe.

Fait à Le

Signature du responsable :

ENGAGEMENT MORAL

ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

La vie de groupe nécessite de mettre en place des règles de vie. La réglementation des centres de vacances impose de respecter des directives précises destinées à assurer la sécurité de tous et les meilleures conditions de vie collective. L'équipe du centre de vacances s'engage à : favoriser des relations conviviales et solidaires entre tous, respecter le programme d'activités proposées, fournir les moyens nécessaires à la réalisation de ce programme, à respecter les jeunes par l'écoute des besoins et des désirs dans le cadre institutionnel légal d'un centre de vacances.

ENGAGEMENT DU JEUNE

*Pour les jeunes de 6 à 10 ans : Je m'engage à respecter les règles de vie du séjour, à avoir une attitude correcte avec l'ensemble du groupe (jeunes et adultes) ainsi qu'à respecter le matériel du centre de vacances où je vais séjourner. Toute conduite susceptible de nuire au bon fonctionnement du groupe (non-respect des règles, violences verbales ou physiques, vol, harcèlement...) pourrait entraîner des mesures adaptées pouvant aller jusqu'à l'interruption du séjour aux frais des responsables légaux.

Les portables seront strictement interdits pour vivre pleinement le séjour.

*Pour les jeunes de 11 à 17 ans : Merci de bien vouloir signer « la charte de l'engagement du jeune » ci-jointe.

Fait à Le

Signature du jeune :

Signature du responsable :